Mardi 14 février 2012

Vaccination contre la fièvre catarrhale du mouton ***II

P7_TA(2012)0036

Résolution législative du Parlement européen du 14 février 2012 relative à la position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption de la directive du Parlement européen et du Conseil portant modification de la directive 2000/75/CE en ce qui concerne la vaccination contre la fièvre catarrhale du mouton ou bluetongue (16696/1/2011 – C7–0011/2012 – 2010/0326(COD))

(2013/C 249 E/24)

(Procédure législative ordinaire: deuxième lecture)

Le Parlement européen,

— vu la position du Conseil en première lecture (16696/1/2011 – C7-0011/2012),

— vu l'avis du Comité économique et social européen du 15 mars 2011 ([1]),

— vu sa position en première lecture ([2]) sur la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2010)0666),

— vu l'article 294, paragraphe 7, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

— vu l'article 72 de son règlement,

— vu la recommandation pour la deuxième lecture de la commission de l'agriculture et du développement rural (A7-0031/2012),

1. approuve la position du Conseil en première lecture;

2. constate que l'acte est adopté conformément à la position du Conseil;

3. charge son Président de signer l'acte, avec le Président du Conseil, conformément à l'article 297, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne;

4. charge son Secrétaire général de signer l'acte, après qu'il a été vérifié que toutes les procédures ont été dûment accomplies, et de procéder, en accord avec le Secrétaire général du Conseil, à sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*;

5. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission ainsi qu'aux parlements nationaux.

([1]) JO C 132 du 3.5.2011, p. 92.
([2]) Textes adoptés du 7.4.2011, P7_TA(2011)0147.